



# Bon de réservation 2016

# Réservé aux Établissements Scolaires / Périscolaires / Centres aérés

Merci de compléter cette fiche de réservation et de nous l'adresser par mail ou par courrier. Votre réservation ne sera effective qu'à réception de votre fiche complétée et signée accompagnée de votre paiement (mandat ou chèque d'acompte).

## **CONTACT**

Date de la visite le	de	
Établissement :		
Interlocuteur : MME  M	Niveau de classe/Âge :	
Adresse :		
	Pays :	
Téléphone :	Fax :	
Mobile :	Email :	

# Composez votre formule personnalisée

1 BILLETTERIE

BILLETS D'ENTREE	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Enfant		9.50€	€
Adulte accompagnant		9.50€	€
Accompagnant gratuit à déduire		Gratuit *	€
Chauffeur		Gratuit	€
		TOTAL 1	€

<sup>\*</sup> Vous bénéficiez d'une entrée gratuite pour 10 entrées enfants payants et/ou pour 4 entrées enfants payants (IME)

Box pique-nique et

**RESTAURATION** 



goûter

CHOIX BOX	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Box Adulte (sandwich)  1 Sandwich Niçois Poulet + 1 Sachet Chips + 50cl Lisbeth Bleue + Brownie Chocolat		9,90€	€
Box Adulte (salade)  1 Salade Poulet Agrumes + 1 Sachet Chips + Minute Maid Orange 33cl + Salade de Fruits		9,90€	€
Box Enfant (Petit Prince)  1 Malicette Poulet + 1 Sachet Chips + 1 Capri Sun Orange + 1 Gourde Pom'Hop		5,90 €	€
Goûter Adulte  1 Minute Maid Orange + 1 Pomme + 1 Muffins Chocolat		4,90 €	€
<b>Goûter Enfant</b> 1 Capri Sun Orange + 1 Biscuit + 1 yaourt à boire		3,90 €	€
		TOTAL 2	€

Modification au minimum 8 jours à l'avance. Passé ce délai, aucune modification ne sera prise en compte.



# Parc du Petit Prince 68190 Ungersheim

<u>www.parcdupetitprince.com</u> *Changez de planète!* 





EN TOUTE LIBERTÉ !	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Ticket Prince gourmand 10,00 €		10,00 € 9,00 €	€
Ticket Prince gourmand 5,00 €		<del>5,00 €</del> <b>4,50</b> €	€
		TOTAL 2	€

3

# **BOUTIQUE**



OBJET	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL TTC
Livre du Petit Prince Folio		6,50€	€
Ticket Cadeau 10,00 €		10,00€	€
Ticket Cadeau 5,00 €		5,00€	€
		TOTAL 3	€

4

# **VOTRE FORMULE**

		TOTAL TTC
1)	Montant total de la billetterie	€
2)	Montant total de la restauration	€
3)	Montant total de la boutique	€
	TOTAL 1+2+3	€
	Montant acompte de 30%	€

# **CONDITIONS DE VENTE**

- \* Réservation au minimum 14 jours à l'avance.
- \* Annulation au minimum 8 jours à l'avance. Tout acompte reste du passé ce délai.
- \* Modification au minimum 3 jours à l'avance. Passé ce délai, aucune modification ne sera prise en compte.
- \* Gratuité d'une entrée Accompagnateur pour 10 entrées payantes
- \* Gratuité d'une entrée Accompagnateur pour 4 entrées payantes (IME)
- \* Gratuité pour le chauffeur du bus

# **DEMANDE DE DOCUMENTATION**

Supports de communication	Quantité
Affiche Format A3	
Affiche Format A4	
Dépliant individuel	
JDE (Journal des Enfants)*	

Ces derniers vous seront livrés au courant du mois de la commande.

<sup>\*</sup> Uniquement disponible au Parc du Petit Prince



# Parc du Petit Prince

68190 Ungersheim

<u>www.parcdupetitprince.com</u> *Changez de planète!* 



# **PAIEMENT**

□ <b>OUI</b> , Je confirme ma réservation
le joins un chèque d'acompte à l'ordre d'AEROPRINCE d'un montant deEuros correspondant à 30 % du montant total.
Nom de la banque:
$\square$ <b>OUI</b> , Je confirme ma réservation.

Le règlement interviendra par virement ou par mandat administratif dès réception de la facture. Paiement comptant. **Je joins un bon d'engagement certifié par le payeur.** 

## Bon de commande à retourner à :

A l'attention de Marie Lathoud Parc du Petit Prince 68 190 UNGERSHEIM

Tél: +33 (0)3 89 62 43 13 Fax: +33 (0)3 89 62 43 01

commercial@parcdupetitprince.com

# Un ticket d'entrée au parc comprend :

- L'entrée au parc pendant toute la journée
- L'accès à toutes les attractions
- Aire de pique-nique, restauration sur place et à emporter
- Accès à la Boutique « Parc du Petit Prince »
- Toilettes et Tables à langer
- Parkings gratuits (Voiture et Bus)

# **➢ PLAN D'ACCÈS**



□ Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs sont expressément agréés et acceptés par le client, qui déclare et reconnait en avoir une parfaite connaissance.

Pour le Parc du Petit Prince Marie LATHOUD Directrice Commerciale / Marketing

Le client :

Date:

« Bon pour accord »

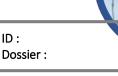
(merci de cocher la case d'acceptation des conditions générales de vente)

Signature du client :



# Parc du Petit Prince 68190 Ungersheim

www.parcdupetitprince.com Changez de planète!





Toute réservation de prestation implique une adhésion, sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente, sauf toutes autres conditions écrites formelles et expresses d'AEROPRINCE SASU (« Parc du Petit Prince »). Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur du Parc du Petit Prince affiché en billetterie et sur le site Internet www.parcdupetitprince.com

#### 1/ Réservation

#### Article 1.1 : Entrée Groupe

Groupes: Les conditions tarifaires « groupes » s'appliquent aux groupes adultes et enfants d'un minimum de 20 personnes. Pour les groupes de personnes handicapées, le minimum est de 5 personnes par groupe, pour les Groupes de Centre de loisirs, le minimum est de 11 personnes par groupe. Une réservation est obligatoire pour en bénéficier et s'effectue par email, par fax ou par courrier, au plus tard 14 jours avant la date de la visite selon disponibilité restante. Les conditions de gratuités sont détaillées dans la grille tarifaire groupes en vigueur.

#### Article 1.2: Restauration

Les conditions tarifaires « groupes » sur la restauration s'appliquent aux groupes d'adultes et d'enfants d'un minimum de 20 personnes et aux groupes d'handicapés d'un minimum de 5 personnes. Ces prestations sont assurées en fonction des disponibilités et sur réservation au plus tard 14 jours avant la date de la visite. Le menu choisi, ainsi que le choix de l'entrée, du plat chaud et du dessert doivent être confirmés par mail, fax ou par courrier ou directement sur la fiche de réservation groupe dans les 8 jours précédant la visite du groupe. Un acompte de 30% sur le montant des prestations réservées devra être adressé par virement ou par chèque à l'ordre AEROPRINCE SASU. L'heure du déjeuner sera indiquée sur le bon de réservation par le service commercial. Tout acompte reste dû selon l'article 2 (modification, annulation).

## Article 1.3: Réservation

Toute réservation doit préciser les coordonnées du groupe, le nom du responsable du groupe, l'effectif (Adulte/ Enfant), la catégorie du public, la date de la visite, l'heure d'arrivée prévue et l'adresse de facturation. La réservation détaille l'ensemble des prestations commandées (billetterie, restauration et toutes autres prestations...). Pour une réservation sans restauration une fiche de réservation groupe doit être envoyée au service commercial du Parc du Petit Prince (les coordonnées figurent sur le site www.parcdupetitprince.com). La réservation devient ferme à réception de la confirmation du service commercial du Parc et accompagnée d'un acompte de 30% sur le montant des prestations réservées, par virement ou par chèque à l'ordre AEROPRINCE. La réservation devient ferme à réception de la confirmation du service commercial du Parc.

Le règlement des entrées, de la restauration et de toute autre prestation s'effectuera le jour de la visite ou à réception de la facture suite à la visite. Les billets groupes seront imprimés le jour de la visite et le responsable du groupe les distribuera à chaque participant. Le paiement sera effectué à l'ordre AEROPRINCE par chèque, virement ou mandat administratif et adressé au Parc du Petit Prince - 68190 Ungersheim.

## Article 1.4 : Billetterie Comités d'entreprise/ Amicale du Personnel

Des tarifs spéciaux sur la billetterie individuelle sont accordés aux organismes tels que les comités d'entreprise justifiant de leur statut ainsi que les comités d'œuvres sociales et assimilés et toute autre entité assimilée comme telle par la Direction Commerciale du Parc du Petit Prince. Pour en bénéficier, il faut effectuer une commande d'au moins 50 billets CE individuels (Adulte/ Enfant/ Pass Famille). Les billets sont valables 2 saisons consécutives, échangeables en fin de saison sur les 2 saisons suivantes et ne sont pas remboursables. Ces billets sont à régler à la commande par virement ou par chèque à l'ordre AEROPRINCE dès réception de la facture.

#### 2/ Modification, annulation

#### Article 2.1: Modification du fait du client

Toute modification d'une réservation entrée groupe ou restauration confirmée doit s'effectuer par email, fax ou par courrier au service commercial du Parc. Aucune modification ne sera prise en compte dans un délai de 3 jours ouvrés avant la date de la visite. Passé ce délai, toute modification sera considérée comme une annulation et facturée selon les modalités de l'article 2.2 ci-après.

### Article 2.2 : Annulation du fait du client

Concernant toute réservation (entrée, restauration, prestation autre), pour toute annulation au moins 8 jours avant la visite, le chèque correspondant à l'acompte sera retourné par courrier. Toute annulation moins de 8 jours avant la visite fait l'objet d'une facturation correspondant à l'acompte de 30%.

## Article 2.3: Modification ou annulation par le Parc du Petit Prince

La direction du Parc du Petit Prince se réserve le droit de modifier toute réservation en cas d'événements de force majeure, de cas fortuit ou de besoins d'exploitation spécifiques. En cas d'annulation d'une prestation par le Parc du Petit Prince, le montant versé par le Client lui sera remboursé sans que cela ne donne droit à aucune indemnité.

### 3/ Règlement

#### Article 3.1 : Prix

Les prix sont déterminés en fonction des conditions économiques en vigueur au jour de la réservation. Les tarifs sont sujets à modification, y compris en cours de saison, sans préavis et dans le respect de la législation en vigueur.

### Article 3.2. : Paiement

Toute réservation entrée groupe devra être réglée le jour de la visite ou à réception de la facture suite à la visite. Le règlement sera effectué à l'ordre AEROPRINCE par chèque, virement ou mandat administratif et adressé au Parc du Petit Prince - 68190 Ungersheim. Toute réservation restauration fait l'objet d'un acompte de 30%. En l'absence de cet acompte Le Parc du Petit Prince se verra dans l'obligation d'annuler la réservation sans préavis. Le solde devra être réglé le jour de la visite ou à réception de la facture suite à la visite, sauf conditions particulières. Les règlements sont effectués à l'ordre AEROPRINCE par chèque, virement ou mandat administratif et adressé au Parc du Petit Prince - 68190 Ungersheim. Toute commande de Billetterie Comités d'entreprise sera réglée à la commande sur présentation du bon de commande et de la facture.

## 4/ Dispositions particulières

## Article 4.1 : Droits de propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, logos, marques, droits d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle du Parc du Petit Prince sans son accord préalable écrit.

# Article 4.2 : Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par courrier en recommandé avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la date de visite du groupe.

## Article 4.3 : Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français et relèvent du tribunal de Commerce de Colmar.